

COMMUNE DE BEAUMONT



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2018

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille dix HUIT, le Mercredi 28 juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mardi 19 juin 2018, sous la présidence de Monsieur Alain DUMEIL, Maire.
Présents	27	
Absents représentés	6	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Alain DUMEIL, Jean-Paul CUZIN, Aline FAYE, Didier CARON, Marie-Anne MEUNIER, Damien MARTIN, André JAMMOT, Josette MIGNOT, Jean-Pierre COGNERAS, Adjoints et Adjointes au Maire.

Jean GORY, Josiane MARION, Francis CHATELLIN, Michel PRÉAU, Agustina MONTJOTIN, Stéphane ISNARD, Alexandre TRINIOL, François NOURISSON, Marie-France MATHIEU, Laurent LAFONTAINE, François SAINT-ANDRÉ, Christine THOMAS, Hervé MANTELET, Marie-Christine LEYMARIE, Dominique MOLLE, Sébastien MOSTEFA, Gaël DRILLON, François ULRICH.

Absents représentés :

Mme Josiane BOHATIER	représenté	par	M. Alain DUMEIL
M. Francis GAUMY	représenté	par	M. Jean-Paul CUZIN
Mme Chantal SUSANNA	représentée	par	M. André JAMMOT
Mme Nathalie BESSE	représentée	par	Mme Josette MIGNOT
Mme Delphine MENARD	représentée	par	M. Jean-Pierre COGNERAS
Mme Alix HIRLEMANN	représentée	par	M. Alexandre TRINIOL

M. Alexandre TRINIOL a été désigné secrétaire de séance.

➤ APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 15/05/2018.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité par 31 voix Pour et 2 Non participation au Vote :

- **APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 13 février 2018.**

01. SUPPRESSION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DE LA MOURETTE

M. MARTIN présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **AUTORISE** la suppression de la ZAC de la Mourette.
- **APPROUVE** les comptes de clôture de l'opération et le versement du solde créditeur à la Ville.

02. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION GEM DES DOMES.

M. le MAIRE présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **APPROUVE** l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 500,00 € (cinq cents Euros) à l'Association GEM des Dômes.
- **AUTORISE M Le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à l'octroi de cette subvention.**
- **DIT que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65 du Budget Principal.**

03. PERSONNEL COMMUNAL.MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. JAMMOT présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **APPROUVE** toutes les modifications telles que définies ci-dessus (avancements de grade, suppressions et créations de poste) à apporter au tableau des effectifs du personnel communal.
A cet effet, un état des effectifs est annexé au présent rapport.

04. MISE A JOUR ET VALIDATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) DU PATRIMOINE COMMUNAL.

M. COGNERAS présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **VALIDE** l'Agenda d'Accessibilité du patrimoine communal.
- **AUTORISE M le Maire** à présenter la demande de validation de l'Ad'Ap à la Direction Départementale des Territoires du Puy-de-Dôme.
- **AUTORISE M Le Maire** à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en accessibilité et notamment les attestations pour les établissements recevant du public accessibles conformément à l'article R111-19-33 du Code de la Construction et de l'Habitat.

05.DECLASSEMENT TERRAIN DU DOMAINE PUBLIC DANS LE DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE .

M. COGNERAS présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **DECLASSE** le délaissé de terrain du domaine public
- **L'INTEGRE** dans le domaine privé de la commune
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette procédure

06. CONVENTION DE SOUTIEN A LA POLITIQUE DE RESERVE MILITAIRE ENTRE L'ETAT ET LA VILLE DE BEAUMONT. DESIGNATION D'UN REFERENT DEFENSE.

M. Le MAIRE présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à la majorité par 31 voix Pour et 2 voix Contre:

- **AUTORISE M le Maire** à signer la convention (ci-jointe) de soutien à la politique de réserve militaire entre l'Etat et la Ville de Beaumont
- **DESIGNE** Monsieur Jean-Paul CUZIN comme référent Défense

FIN DE L'ORDRE DU JOUR A 21H20

Monsieur le Maire lève la séance à 21h50